



Fédération Française de Tennis de table
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA LOIRE

Loire
LE DÉPARTEMENT

FINALES DEPARTEMENTALES PAR CLASSEMENT

Dimanche 3 mars 2024

Halle des Sports Benoît FRACHON
5 rue Jean Jaurès
42240 UNIEUX

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les finales par classements **concernent tous les joueuses et joueurs** licenciés en Loire/Haute-Loire, exceptés les poussins qui n'ont pas le droit de participer à une compétition avec des seniors (Règlement fédéral). Les parties seront comptabilisées avec un coefficient de 1.25

- ORGANISATION SPORTIVE

L'échelon départemental est qualificatif pour l'échelon régional qui se déroulera les 27 et 28 avril 2024 à La Roche sur Foron (74).

Attention, un joueur ne pourra disputer que le tableau correspondant à son classement

- ORGANISATION DE LA COMPETITION

A. TABLEAUX

4 tableaux seront organisés en Messieurs et en Dames :

DAMES	Qual. RA	MESSIEURS	Qualif. RA
Tableau F05 : 500 à 599pts	Pas de quotas	Tableau H08 : 500 à 899pts	4 (à confirmer)
Tableau F07 : 600 à 799pts	Pas de quotas	Tableau H10 : 900 à 1099pts	4 (à confirmer)
Tableau F09 : 800 à 999pts	Pas de quotas	Tableau H12 : 1100 à 1299pts	3 (à confirmer)
Tableau F12 : 1000 à 1299pts	Pas de quotas	Tableau H15 : 1300 à 1599pts	2 (à confirmer)

Pas de quotas pour les féminines : les joueuses ayant participé à l'échelon départemental sont autorisées à s'inscrire au niveau régional.

Tous les joueurs et joueuses qualifiés par l'échelon départemental doivent confirmer leur participation suivant les modalités fixées par la ligue sinon, ils ou elles ne seront pas autorisés à participer à l'épreuve régionale.

B. DEROULEMENT

- Les poules sont constituées de 3 joueurs (ses).
- Poules de 3 ou 4 avec 3 qualifiés par poule.
- Les parties se jouent au meilleur des 5 manches dans tous les tableaux et les poules, avec des balles plastiques agréées fournies par les joueurs.
- Si cela est judicieux, le JA s'autorise à former des poules de 4 avec 3 sorties de poule, l'idée est que chacun fasse un minimum de 3 parties sur la journée.
- Les joueurs (ses) qualifiés (es) pour l'échelon régional devront obligatoirement **confirmer à la Ligue leur participation (ou non) selon la date en vigueur et consultable sur le site de <https://www.laura-tt.fr/>**
- Tout (e) joueur(se) engagé(e) et absent(e) sans excuse valable (écrite et adressée au Comité dans les 24 heures) sera sanctionné(e) et devra s'acquitter d'une pénalité financière, d'un montant fixé par la Commission Sportive Départementale, pénalité qui sera réclamée à son club.

JUGES – ARBITRES : Martine BERTHELEMY (06 08 84 82 01)

**Inscriptions : depuis le site Internet www.comitett4243.fr
Elles se feront entre le 5 février 2024 et le 28 février 2024 (minuit).**

Horaires

Tableaux H08 :	Pointage 8h30	Début 9h00
Tableaux H10 et H12 :	Pointage 10h00	Début 10h30
Tableaux F05 F07 F09 F12 et H15 :	Pointage 12h00	Début 12h30

Buvette & restauration assurées dans le respect des normes sanitaires en vigueur

Prix de l'inscription : 8 €

Les inscriptions devront parvenir **le mercredi 28 février 2024** dernier délai
[Sur l'espace « Monclub »](#)